

Bruxelles, 27 juillet 2017



## **Garde d'enfants pendant les mois d'été, un succès depuis plus de 15 ans chez KBC.**

**Après une première expérience de courte durée en 2002, le service de garde d'enfants des membres du personnel de KBC pendant les vacances d'été a vu le jour en 2003, en collaboration avec l'ASBL Stekelbees. À présent, cet accueil est organisé à 8 endroits différents. Les heures et les jours de garde tiennent compte des horaires de travail en vigueur et des jours de fermeture des grands bâtiments administratifs de KBC. Cette initiative permet aux collaborateurs\* de KBC de mieux équilibrer leur vie professionnelle et leur vie privée. En 2016, 408 enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans de 235 ménages ont bénéficié de ce service de garderie, pour lequel les parents paient une modeste contribution.**

Cet été aussi, KBC fait appel aux services de l'ASBL Stekelbees pour organiser des garderies d'enfants à huit endroits différents. Les enfants des collaborateurs de KBC y sont pris en charge de 08.00 h à 17.30 h. Certains sites proposent aussi un accueil pour les ados jusqu'à 15 ans. Afin d'élargir son offre au maximum, KBC a prévu deux sites d'accueil permettant des recouvrements avec des sites d'autres employeurs. Les enfants accompagnent leurs parents sur le chemin du travail à Bruxelles, Louvain ou Anvers et partent de là vers les centres d'accueil de Stekelbees. Les parents n'ont donc aucun trajet supplémentaire à parcourir et les enfants ont en plus l'opportunité de visiter le lieu de travail de leur maman ou de leur papa.

La garderie d'enfants est calquée sur les horaires de KBC, les heures et jours de garde suivant les horaires de travail et les jours de fermeture des grands bâtiments administratifs de KBC. Les parents n'arrivent donc plus tardivement au bureau et ne doivent plus repartir plus tôt pour aller chercher leurs enfants à la garderie. Dans ses sièges centraux, KBC met des locaux à la disposition de moniteurs. Les enfants y sont pris en charge avant et après les heures de travail de leurs parents.

En 2016, 235 ménages ont fait appel à ces services de garde d'enfants. 408 enfants ont été inscrits pour un total de 3260 jours de garderie. Les parents paient une modeste contribution et reçoivent une attestation fiscale. KBC complète leur contribution d'une intervention pour les frais d'organisation. Cette année aussi, les couloirs des bâtiments administratifs de KBC résonnent des pas et des voix claires et joyeuses des enfants, curieux de voir où travaille leur maman ou leur papa. L'offre s'inscrit dans le souci de KBC de trouver un bon équilibre entre travail et vie privée. Dans cette optique, KBC a d'ailleurs déjà lancé d'autres initiatives, par exemple un service repassage, un point de vente de pain et des salles de fitness où des séances sportives sont organisées pendant la pause de midi.

\*Cet accueil par l'ASBL Stekelbees est accessible aux collaborateurs de KBC en Flandre et à KBC Brussels.

---

**KBC Groupe SA**

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Corporate Communication / Porte-parole

Tel. 02 429 85 45

Service presse  
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer

E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group).

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).

Vérifiez l'authenticité de ce document sur [www.kbc.com/fr/authenticity](http://www.kbc.com/fr/authenticity)

---